

Le problème du rôle des notaires mozarabes dans l'oeuvre des traducteurs de Tolède (xii^e-xiii^e siècle) ¹

Jean-Pierre MOLÉNAT *

Il ne sera pas question ici d'entrer dans le problème de l'identification des traducteurs tolédans des xii^e et xiii^e siècles, ni dans la polémique sur le point de savoir s'il a existé une «école» de traducteurs tolédans. Le propos est seulement d'essayer de comprendre comment leur oeuvre a été rendue possible, quels éléments de la société tolédane de leur temps ont permis qu'elle se réalise.

La société tolédane, après la reconquête de la ville en 1085, est structurée en communautés ethno-religieuses, constituant une réplique inversée de la société musulmane antérieure, les chrétiens constituant désormais le groupe dominant.

Les musulmans subirent, dès l'année suivant la reconquête de la ville, la spoliation de leur Grande Mosquée et sa transformation en cathédrale, en violation des accords passés avec Alphonse VI ². Mais ils conservèrent ensuite, et jusqu'en 1502, l'exercice de leur culte dans une modeste mosquée du centre de la ville et leur organisation communautaire, avec *alcalde (qāḍī)* et *al-faquiés (faqīh/s)*. Ils ne furent jamais cantonnés dans un quartier spécial de la

* C. N. R. S. Paris.

¹ Une version précédente de cet article, présentée au colloque *Tolède, 1085-1985* (Université de Haute-Alsace, Mulhouse, décembre 1985) et non incluse, du fait de l'auteur, dans les actes de ce colloque, a été publiée sous le titre: «Note sur les traducteurs de Tolède (xii^e-xiii^e s.)», dans le n.º 2 (1988) des *Cahiers d'Études Arabes*, bulletin du CEDREA (Centre d'Études et de Recherches Arabes de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris). Ce numéro n'ayant connu qu'une diffusion minime, nous estimons utile de publier ici une version quelque peu modifiée de l'article en question.

² Nous inclinons plus à suivre le récit d'Ibn Bassām (*Al-Dahira fi mahāsin ahl al-Ġazira*, éd. I. 'Ab-bās, Beyrouth, Dār al-Ṭaqāfa, 1398-1399 H/1978-1979, t. 7 [4^e partie, vol. 1], pp. 167-168; trad. espagnole E. García Gómez, «El conde mozárabe Sisnando Davidiz y la política de Alfonso VI con los Taifas», *Al-Andalus* 12 (1947), pp. 31-33); trad. française P. Guichard, *L'Espagne et la Sicile musulmanes aux xi^e et xii^e siècles*, Presses Universitaires de Lyon, 1990, pp. 122-123) que celui de Jiménez de Rada (*De Rebus Hispaniae*, livre 6, chap. 24; trad. J. Fernández Valverde, *Historia de los hechos de España*, Madrid, 1989, pp. 249-250).

ville, dans une *morería*, même quand, au *xiv^e*, et surtout au *xv^e* siècle, la législation du royaume de Castille imposa une telle ségrégation³. Mais ils semblent, en réalité n'avoir jamais été bien nombreux et avoir surtout compté de modestes personnages, principalement des artisans. Le seul groupe professionnel où ils apparaissent majoritaires, au *xv^e* siècle, lorsque l'on peut tenter une statistique, est celui des potiers (*alfareros*)⁴. Si l'art tolédan, jusqu'en plein *xv^e* siècle, est principalement mudéjar, il est clair qu'il ne faut pas attribuer à ce terme une signification selon laquelle il serait l'oeuvre de mudéjars, de musulmans demeurés sous la domination chrétienne. Il ne mérite une telle qualification que dans la mesure où il reflète des influences artistiques islamiques en terre chrétienne.

Il existe d'ailleurs plus qu'un sérieux problème concernant le point de savoir si les musulmans de Tolède, entre 1085 et 1502, sont vraiment les descendants d'une partie de la population restée sur place de part et d'autre de la reconquête de la ville, ou ne procèdent pas plutôt de captifs ramenés par les chrétiens des terres appartenant encore au *Dār al-Islām*, et ensuite fixés dans la ville en dépit de leur libération⁵.

Les Juifs, sont infiniment plus nombreux, riches et influents, du moins jusqu'à la crise de la seconde moitié du *xiv^e* siècle, marquée notamment par le grand pogrom de 1391, qui déclenche le mouvement de conversion plus ou moins sincère aboutissant à l'apparition du problème *converso* et à l'implantation de l'Inquisition. Ils sont venus sans doute, pour une bonne part, du Sud de la Péninsule, au *xii^e* siècle, pour fuir les persécutions des Almohades. Il existe, du *xii^e* au *xv^e* siècle, dans un quartier périphérique de la ville dominant le Tage, une *judería* enclose d'une muraille, moins, semble-t-il, comme une mesure de ségrégation que de protection. Cette muraille remonte au moins au *ix^e* siècle. Le quartier comporte même deux «châteaux des Juifs»⁶.

Les chrétiens, qui constituent la partie dominante, numériquement et juridiquement de la population, sont en fait divisés en deux groupes. Religieusement, cette division se cristallise sur la question du rite. Alphonse VI, avait imposé, quelques années avant la reconquête de Tolède, l'abandon dans le royaume de Castille et León, de l'ancien rite wisigothique, au profit du rite

³ M. A. Ladero Quesada, «Los mudéjares de Castilla en la Baja Edad Media», dans *Los mudéjares de Castilla y otros estudios de historia medieval andaluza*, Grenade, 1989, pp. 11-132, spécialement p. 65.

⁴ J.-P. Molénat, «Les mudéjars de Tolède: occupations professionnelles et localisation dans l'espace», communication présentée au *VI Simposio Internacional de mudéjarismo* (Teruel, 16-18 septembre 1993), à paraître.

⁵ J.-P. Molénat, «Les Musulmans de Tolède aux *xiv^e* et *xv^e* siècles», dans *Les Espagnes médiévales. Aspects économiques et sociaux. Mélanges offerts à Jean Gautier-Dalché*, Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice, 1983, pp. 175-190, et «Les Musulmans dans l'espace urbain tolédan aux *xiv^e* et *xv^e* siècles», dans *Minorités et marginaux en Espagne et dans le midi de la France (vii^e-xviii^e siècles*, Actes du Colloque de Pau, 27-29 mai 1984, Paris, C. N. R. S., 1986, pp. 129-141.

⁶ P. León Tello, *Judíos de Toledo*, 2. vol., Madrid, 1979; J. Porres-Martin Cleto, «Los barrios judíos de Toledo», *Simposio «Toledo judaico»* (Tolède, 20-22 avril 1972), t. 1, pp. 43-76; J.-P. Molénat, «Quartiers et communautés à Tolède (*xii^e*-*xv^e* s.)», *En la España Medieval*, 12 (1989), pp. 163-189.

romain. Mais, au moment de la reprise de la ville, il laissa aux chrétiens qui étaient restés fidèles à leur religion sous la domination musulmane la disposition de leurs églises paroissiales, avec leur rite traditionnel. On eut donc, à côté des nouvelles paroisses latines, des paroisses mozarabes, généralement situées à la périphérie de la ville, et auxquelles les fidèles étaient liés par un lien familial et non territorial.

Le terme de mozarabes a été tôt mal compris et interprété comme «mêlés aux Arabes». Dans la première moitié du XIII^e siècle, l'archevêque de Tolède, Rodrigo Jiménez de Rada écrivait des chrétiens soumis aux Arabes dans l'Hispania conquise: *et isti dicti sunt mixti Arabes, eo quod mixti Arabibus convivebant*⁷. La caractérisation serait, historiquement et sociologiquement, passable, à condition de pas la prendre comme une explication philologique, ainsi que paraît le faire le prélat, révélant par là plutôt son ignorance réelle de la langue arabe, plus encore que sa mauvaise foi à l'égard d'une portion notable de ses ouailles. Car, en fait, les documents en langue arabe de Tolède prouvent l'étymologie et la signification exactes du terme, écrivant *musta'rib*, soit «arabisé» ou plutôt «arabisant», dans le sens où tous les arabophones qui ne sont pas d'origine ethnique arabe sont des *musta'riba*⁸. On s'étonne de voir un arabisant actuel considérer le terme «mozarabe» comme d'origine incertaine et prendre encore au sérieux la phrase de Jiménez de Rada⁹. La dérivation de *musta'rib* à *mozárabe* est philologiquement impeccable, à travers la réalisation arabe dialectale *musta'rab* et la forme romane intermédiaire attestée *muztarabe*¹⁰.

Le simple fait que durant plus de deux siècles on ait continué à écrire en arabe à Tolède confirme cette interprétation. Ce mot de *musta'rib* fut même utilisé comme un surnom personnel. Ainsi un Pedro b. 'Abd al-Rahmān, qui avait été syndic (*amīn*) des nattiers, déjà décédé en 1192, était également ap-

⁷ *De Rebus Hispaniae*, Livre 3, chap. 22, éd. M. D. Cabanes Pecourt, Valence, 1968 [réimp. de l'éd. Lorenzana, Madrid, 1793], p. 70b. J. Fernández Valverde, *Rodrigo Jiménez de Rada. Historia de los hechos de España*, Madrid, Alianza Ed., 1989, p. 152, traduit: «Y a éstos se les dio el nombre de "mozárabes", porque vivían mezclados con los árabes», avec la note, d'une exactitude relative: «*Mixti Arabes*, en latin; pero la etimología es árabe: *mustarab*, "arabizado".»

⁸ Sur le sens de *musta'riba*, notamment en Orient, voir D. Urvoy, «Les aspects symboliques du vocable "Mozarabes", essai de réinterprétation», *Studia Islamica*, 78 (1993), pp. 117-153. Mais on ne peut accepter les considérations sur la «déformation» de *musta'riba* en *muzarabes* à León et la «rectification momentanée du vocable» dans les transcriptions romanes à Tolède, avec les conséquences qui en sont tirées sur la manière dont sont considérés les mozarabes (pp. 152-153). C'est négliger que l'on est à León dans un milieu de langue romane, à Tolède en milieu arabophone (au XII^e-XIII^e s.), où il est logique que les emprunts restent plus proches de l'original.

⁹ P. Chalmeta, «Mozárabe», *Encyclopédie de l'Islam*, 2e éd., t. 7, pp. 248b-251a.

¹⁰ Le passage de *musta'rib* à *mozárabe* implique deux phénomènes bien connus. Le premier est la confusion dans les dialectes arabes du participe actif en «i» avec le participe passif en «a», donnant la réalisation arabe courante *musta'rab* (F. Corriente, *Árabe andalusí y lenguas romances*, Madrid, 1992, p. 101: l'arabe d'al-Andalus maintient en principe la distinction des voix active et passive des participes, mais on observe une forte tendance à la confusion aux formes dérivées). Le second est la permutation entre le groupe «st» de l'arabe et le «ç» [ts] de l'espagnol médiéval, qui a lui-même donné la zeta du castillan moderne (Amado Alonso, «Arabe *ST*Esp. Ç-Esp. *ST*Arabe *CH*», *Estudios lingüísticos. Temas españoles*, Madrid, 1951), pour ne pas parler de la disparition de toute trace du 'ayn.

pelé Pedro Musta'rib. Martín b. Salama b. Abī Huǧǧa, déjà décédé en 1181, était connu comme Martin *al-Musta'rib*¹¹. Le groupe «mozarabe» de Tolède, contrairement à une interprétation qui tend à voir dans le terme un sobriquet injurieux appliqué par les chrétiens du Nord, l'a au contraire revendiqué comme une identité, ainsi que le montre le *fuero* de 1101 donnée par Alphonse VI *ad totos Muztarabes de Toledo (...) quos in hac urbe semper amavi et dilexi, seu de alienis terris ad populandum adduxi*¹². Le souverain aurait-il appliqué un terme supposé injurieux à un groupe qu'il déclare avoir toujours aimé et avoir, pour partie, établi lui-même dans la ville?

Les mozarabes de Tolède, après 1085, se distinguent également par le fait qu'ils conservent leur droit propre, qui n'est autre que la loi wisigothique, le *Fuero Juzgo*, dont on prend toujours soin d'ajouter dans les documents, jusqu'à la fin du XIV^e siècle, qu'il a été rédigé à Tolède: *que fue fecho en Toledo*. Certes, c'est par la volonté royale que le droit des mozarabes, et non le droit des Castillans, est devenu, dès le XII^e siècle, le droit général de la ville¹³, mais cette volonté elle-même s'explique par la prépondérance locale des mozarabes.

On peut distinguer, dans ce groupe mozarabe, deux strates successives, d'origine géographique distincte: les Mozarabes tolédans proprement dits, et ceux originaires du Sud, arrivés dans la vallée du Tage pour certains dès le temps d'Alphonse VI, mais surtout au milieu du XII^e siècle. Les mozarabes demeurés sur place de part et d'autre de la Reconquête ont dû être relativement peu nombreux, même s'ils purent être renforcés par l'apport de quelques musulmans convertis¹⁴. Le petit nombre de documents conservés pour la période qui va de 1085 au milieu du XII^e siècle atteste, semble-t-il, de leur faible effectif et s'accorde avec les mentions de terres à l'abandon dans la région tolédane dans la première moitié du XII^e siècle¹⁵, et avec les études qui concluent à la pauvreté de la *mozarabía* tolédane avant 1085, même si l'on n'adopte pas la position révisionniste extrême qui nie purement et simplement, sinon son existence même, du moins son enracinement dans le passé de la ville¹⁶.

¹¹ A. González Palencia, *Los mozarabes de Toledo en los siglos XII y XIII*, n.° 231, 241, 265, 942. Nous citerons dorénavant cette collection sous la forme MT, suivi du numéro du document.

¹² T. Muñoz y Romero, *Colección de fueros municipales y cartas pueblas...*, t. 1, seul publié, Madrid, 1847; réimp., Madrid, Atlas, 1970, pp. 360-361.

¹³ A. García Gallo, «Los fueros de Toledo», *Anuario de Historia del Derecho Español*, 45 (1975), pp. 341-488.

¹⁴ E. Terés, «Le développement de la civilisation arabe à Tolède», *Cahiers de Tunisie*, 1970, pp. 73-86. Nous ne partageons néanmoins pas l'opinion de M. J. Rubiera, pour qui les mozarabes de Tolède après la Reconquête sont des musulmans convertis («Un insólito caso de conversas musulmanas al cristianismo: las princesas toledanas del siglo XI», dans *Las mujeres en el cristianismo medieval*, Madrid, 1989, pp. 341-347, et «Les premiers Mores convertis ou les prémices de la tolérance», dans L. Cardailiac dir., *Tolède XI^e-XIII^e. Musulmans, chrétiens et juifs: le savoir et la tolérance*, Paris, Autrement, 1991, pp. 102-111). Cette opinion repose sur des arguments fragiles, insuffisants pour contredire toute l'expérience historique de la résistance musulmane à la conversion au christianisme.

¹⁵ R. Pastor, «Problèmes d'assimilation d'une minorité: les Mozarabes de Tolède (de 1085 à la fin du XII^e siècle)», *Annales ESC* (1970), p. 369; *Del Islam al cristianismo. En las fronteras de dos formaciones económico-sociales. Toledo, siglos XI-XIII*, Barcelone, 1975, p. 101.

¹⁶ M. de Epalza et M. J. Rubiera voient dans les mozarabes présents à Tolède en 1085 des immigrants venus du Nord durant le XI^e s. et arabisés dans ce bref espace de temps («Los cristianos toledanos

Tout change aux alentours de 1150. Les témoignages abondent attestant de l'établissement d'une population nouvelle et relativement nombreuse au milieu du ^{xii}^e siècle à Tolède et dans les terres avoisinantes. Il n'y a guère de doute sur le fait qu'il s'agisse principalement de mozarabes provenant du Sud de la Péninsule. En témoigne par exemple, la concession par Alphonse VII, en 1154, à Michel, archidiacre de Málaga, et à un groupe de mozarabes, d'un village, probablement alors désert, situé dans le Valdecárbano ¹⁷. On pourrait multiplier les exemples.

Les circonstances de l'exode vers le centre de la Péninsule de ces mozarabes du Sud sont relativement claires. Elles sont pour une part la conséquence des expéditions menées par les souverains chrétiens du Nord en Andalousie, partiellement en réponse à l'appel de ces mozarabes, et de leur échec final.

On sait que le roi d'Aragon, Alphonse le Batailleur, mena, en 1125-1126, une expédition dans la région de Grenade, à l'appel des mozarabes du pays, dirigés par un certain Ibn al-Qallās. Il ne put prendre la ville et revint dans son royaume en amenant avec lui un certain nombre de mozarabes, «dix mille, avec leurs familles». Ceux qui ne le suivirent pas, subirent la vengeance des musulmans de la région, et furent transportés au Maroc par les Almoravides ¹⁸.

Certains des mozarabes ramenés en Aragon par Alphonse le Batailleur durent venir s'établir ensuite dans le royaume de Castille. C'est du moins ce que suggère le *Fuero* de Zorita de los Canes de 1156, mentionnant les mozarabes venus de Calatayud, de la terre de Saragosse et d'Aragon *qui mozaraues uenerunt de Calataiu et de terra de Saragosa et de Aragona* ¹⁹.

Alphonse VII de Castille et León occupa, de son côté, pendant dix ans, de 1147 à 1157, Almería, jusqu'à la reprise de cette ville par les Almohades, après avoir également conquis temporairement Cordoue et d'autres villes d'Andalousie ²⁰.

Il paraît clair qu'il convient de mettre en rapport l'apparition de la deuxième strate des Mozarabes tolédans et les opérations de repeuplement avec

bajo dominación musulmana», dans *Simposio Toledo Hispanoárabe* (6-8 mai 1982), Tolède, 1986, pp. 129-133).

¹⁷ J. Cepeda Adán, *Notas para el estudio de la repoblación en la zona del Tajo. Huerta de Valdecárbanos*. Valladolid, 1955. Document publié également par R. Pastor, *Del Islam al cristianismo*, pp. 160-161. Mais nous faisons toute réserve sur l'identification de l'*aldea* en question avec l'ultérieure Huerta de Valdecárbanos.

¹⁸ F. J. Simonet, *Historia de los mozarabes de España*, pp. 745 et suivantes. V. Lagardère, «Communautés mozarabes et pouvoir almoravide en 519 H/1125 en Andalus», *Studia Islamica*, 57 (1988), pp. 99-119; D. Serrano, «Dos fetuas sobre la expulsión de mozarabes al Magreb en 1126», *Anaquel de Estudios Árabes*, 2 (1991), pp. 163-182.

¹⁹ F. J. Simonet, *op. cit.*, p. 754, pense au contraire qu'il s'agit de mozarabes de la vallée de l'Ebre qui durent céder leurs biens aux conquérants chrétiens.

²⁰ *Crónica Latina de los Reyes de Castilla*, éd. Charlo Breca, Cadix, 1984, p. 6; «*Cordubam siquidem cepit et Baeciam et Andújar et Montor et alia multa in partibus illis castra et uillas obtinuit. Almariam insuper cepit; felix siquidem in acquirendo sed minus discretus in retinendo*»; Jiménez de Rada, *De rebus Hispaniae*, éd. Lorenzana, Madrid, 1793, p. 154; «*De captione Cordubae*» et 156 «*De captione Beatiae et*

ces expéditions et ces conquêtes temporaires en Andalousie. Mais il est difficile de dire dans quelle mesure ce repli des Mozarabes d'Andalousie vers la vallée du Tage relève d'un plan concerté d'avance par le souverain castillan, ou n'est que la conséquence de l'apparition des Almohades. En réalité, la concomitance des événements est telle qu'il convient probablement de voir dans ces deux interprétations les deux faces d'une même réalité.

Il semble qu'il faille dater du début mai 1146 le début des opérations de repeuplement réalisées par Alphonse VII sur le territoire tolédan, avec notamment la concession à quatre personnages, dont l'un appelé Ḥayr b. Tābit, de la villa de Fuente el Madero: *Ego Adefonsus Imperator Hispanie... terras et uillas desertas in territorio Toleti existentes reedificare et populare desiderans, uobis quibusdam meis hominibus nomine Hair filio Tehebit et Martino Sancio et Dominico Sancio et Iohanni Sancio quamdam meam uillam dictam Fontem de Madero... ut eam populetis et edificetis...*²¹ Le même jour, le souverain donnait la villa de Campo Rey, à onze personnages, dont au moins quatre mozarabes, Hair filius Thebit, Pelay Martínez, Pedro Pedrez, Pedro Castellano, Juan Sibili, Rainaldo Portogueira, Juan Iben Melden, Esteban Julianez, Sebastian Iben Hulez. La donation se répartissait en douze parts, le premier nommé des bénéficiaires, probablement le même Ḥayr b. Tābit déjà doté du quart du Fuentelmadero, recevant quant à lui trois parts, soit encore un quart du total²².

La première armée almohade débarquée dans la Péninsule prend Séville en janvier 1147²³. Alphonse VII s'empare d'Almería en octobre de la même année. Les Almohades prennent Málaga en 1153. L'année suivante l'Empereur établit l'archidiacre de Málaga et les siens dans le Valdecarábanos²⁴. Il est en tout cas à près certain que l'on ne trouve plus trace de mozarabes en Andalousie passé le milieu du XII^e siècle²⁵.

Parmi les noms des mozarabes des Tolède des XII^e siècle et XIII^e siècles, on relève un certain nombre de *nisba/s*, adjectifs d'origine géographique, attestant

Almaria». Chronica Adefonsis Imperatoris, éd. L. Sánchez Belda, Madrid, 1950, pp. 165-187, «Poema de Almería».

²¹ AHN, Códices, 996 B, f.º 60, r.º, CT 0.2.L.4.1.; F. J. Hernández, *Los cartularios de Toledo*, n.º 55. Cf. J. González, *Repoblación de Castilla la Nueva*, t. 1, p. 207.

²² MT, vol. prel., p. 94, note 1, d'après AHN, Códices, f.º 52, v.º R. Pastor, *Conflictos sociales y estancamiento económico en la España medieval*, p. 234, d'après CT A.11.I.1b; J. González, *Repoblación de Castilla la Nueva*, t. 1, p. 216, voit quant à lui onze bénéficiaires en majeure partie d'ascendance castillane; F. J. Hernández, *Los cartularios de Toledo*, n.º 54, donne également onze noms.

²³ Nous suivons ici la datation traditionnelle, donnée notamment par Ibn Ḥaldūn (trad. De Slane, *Histoire des Berbères*, Paris, 1969, t. 2, p. 185), et Ibn 'Idārī (*Al-Bayān al-muḡrib fī aḥbār al-Andalus wa-l-Maḡrib. Qism al-Muwaḥḥidīn*, éd. M. I. al-Kattānī et autres, Casablanca-Beyrouth, 1406 H/1985, p. 35), non celle de M. J. Viguera, dans *Los reinos de taifas y las invasiones magrebíes (Al-Andalus del XI al XIII)*, Madrid, 1992, p. 218, qui repousse d'un an l'événement.

²⁴ H. Terrasse, *Histoire du Maroc*, t. 1, p. 303; A. Huici Miranda, «La participación de los grandes jeques en el gobierno del imperio almohade», *Tamuda*, t. 6, 1958, p. 266; D. W. Lomax, *La Reconquista*, Madrid, 1984, p. 124.

²⁵ F. J. Simonet, *op. cit.*, pp. 778-779, s'efforçait de prouver le contraire pour Cordoue et Séville, sans résultat bien probants. La mention de la présence de mozarabes à Grenade en 1162 résulte d'un texte malencontreusement tronqué par R. Dozy (voir chapitre 1 de notre thèse *Campagnes et Monts de Tolède, XI^e-XV^e siècle*, à paraître).

une provenance des régions du Sud de la Péninsule qui se trouvent encore alors sous domination islamique:

- de Séville (*al-Išbīlī*): 1146, parmi les bénéficiaires de la donation de Campo Rey figure le nom d'un Jean de Séville «*Johanni Sibili*»²⁶. En mars 1182, il figure encore parmi les hommes de Campo Rey²⁷. Par conséquent, il ne peut pas s'agir du Jean de Séville, auteur d'un certain nombre de traductions, dont on suppose qu'il mourut en 1157²⁸. Le 1^{er} août 1235, le petit-fils de ce Jean de Séville, don Gonzalbo al-Šabaṭayr, fils de Domingo Yuannes, fils de Juan al-Išbīlī, vend le lot attribué à son grand-père dans la donation de l'empereur²⁹. En juillet 1222, don Gonzalbo Domínguez, fils de don Domingo al-Išbīlī al-Šabaṭayr, et sa femme doña Dominga, fille de Sulaymān al-'Aṭṭār, participaient à l'achat d'une maison en ville, et en mai 1227 à sa revente³⁰. En 1246, un Alvaro b. Pedro b. Micael al-Išbīlī, sans rapport apparent avec les précédents, souscrit un document³¹.
- de Cordoue (*al-Qurṭubī*): Zakariyā, petit-fils (*ḥafīd*) de Pedro al-Qurṭubī, en 1191 et 1207³².
- de Málaga (*al-Mālaqī*): on trouve d'une part, en 1177, doña María, fille d'Abd al-'Azīz al-Mālaqī, veuve de Pascual, et d'autre part les descendants d'un 'Alī al-Mālaqī, non directement attesté, et de son fils Yaḥyā. En 1173, Yaḥyā al-Mālaqī, possédait une maison dans le quartier de l'église de San Ginés. En 1181, sous le nom d'Abū Zakariyā Yaḥyā b. 'Alī al-Mālaqī, il achetait une vigne dans la banlieue urbaine. En 1192 *Iafia filius de Ali Almalaki* était témoin en même temps que *Dominicus Iohannis filius Almalki*, c'est à dire probablement son fils. En 1265, don Ruy Domínguez, fils de don Domingo Yuannes al-Mālaqī, agissait comme exécuteur testamentaire de feu don Pedro Esteban, fils de don Esteban Domínguez, petit-fils d'al-Mālaqī (*wa-ḥafīd al-Mālaqī*), et doña Urraca, veuve de ce Pedro Esteban apparaissait également³³. En 1278, doña María Meléndez, fille de don Martín Domínguez b. don Domingo Yuannes al-Mālaqī, religieuse du couvent de San Pedro de l'Alhice, passait un accord avec ses frères et soeurs don García Martínez, don Pedro Martínez, doña Urraca Martínez et doña

²⁶ Publié ou analysé avec des variantes par R. Pastor, *Conflictos sociales y estancamiento económico en la España medieval*, p. 234; A. González Palencia, *Los mozarabes de Toledo en los siglos XII y XIII, volume préliminaire*, p. 94, note I; F. Hernández, *Los cartularios de Toledo*, n.º 55.

²⁷ F. J. Hernández, *Los cartularios de Toledo*, n.º 199.

²⁸ M. Alonso Alonso, «Juan Sevillano. Sus obras propias y sus traducciones», *Al-Andalus* t. 18 (1953), p. 27, constate qu'aucun document ne le met en rapport avec le judaïsme ou l'islam, et qu'il paraît simplement un mozarabe bien instruit.

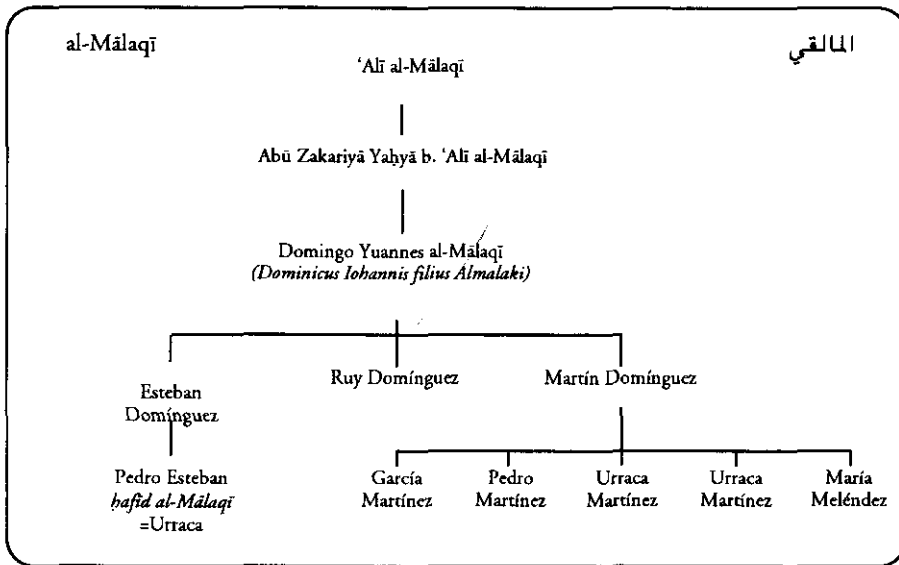
²⁹ MT 1107-B.

³⁰ MT 1160, 1161.

³¹ MT 913.

³² MT 357.

³³ MT 623.



Orabona Martínez, à propos de la part lui revenant de l'héritage de leurs père et mère ³⁴.

- de Guadix (*al-Wadī'āsi*): on suivra plus bas l'histoire de la famille *al-Wadī-yāsi* à Tolède durant les XII^e et XIII^e siècles.
- de Murcie (*al-Mursī*): Domingo Gonzalbo al-Mursī, est témoin en octobre 1171 ³⁵. Son fils probablement, le notaire (*kātib*) Salomón Domínguez, ou Salomon b. Domingo al-Mursī, ou Salomon b. Domingo b. al-Mursī b. Ġālib b. 'Abd al-Malik, ou Sulaymān b. Domingo b. al-Mursī b. Ġālib b. 'Abd al-Malik, est bien attesté entre 1214 et 1245, de manière plus douteuse en 1261 ³⁶, et les fils de ce Salomon, Rodrigo b. Salomon b. Domingo al-Mursī, apparaît en 1260 ³⁷.
- d'Andújar (*al-Anduġarī*): en 1206, Alvaro al-Faṣṣāl, petit-fils d'al-Anduġarī, vend une maison en ville, héritée de celui-ci ³⁸.
- de Baeza (*al-Bayāsī*): Domingo Pétrez al-Bayāsī souscrit en 1167 ³⁹; Cebrián b. Vicente ¿Sexto? et sa femme, Leocardia, fille de Yahyā al-Bayāsī,

³⁴ MT 130. F. J. Hernández, *Los cartularios de Toledo*, n.º 242. MT 623. MT 1173.

³⁵ MT 100.

³⁶ MT 558, 415, 983, 1159, 765, 771, 525, 544, 549, 569, 1161, 1114.

³⁷ MT 859.

³⁸ MT 348.

³⁹ MT 82.

vendent une maison en 1173 ⁴⁰; Juan b. ‘Umar al-Bayāsī souscrit en 1181 ⁴¹; don Juan Pétrez, mari d’al-Bayāsiyya, exécuteur testamentaire en décembre 1196 ⁴²; García b. Martín al-Bayāsī, souscrit en 1212 ⁴³.

- de Denia (*al-Dānī*): Yaḥyā b. ‘Abd al-Malik al-Dānī souscrit en 1157; doña Samsī, veuve de Micael al-Dānī, et leurs fils Juan et Alfonso, vendent en 1176 des terres héritées de Ibn ‘Abd al-Salām, aïeul de ce Micael al-Dānī; Alfonso Pétrez *al-‘awwād* («le charretier» ou «le luthier?»), fils de Pedro Gonzálbez al-Dānī, en 1285 ⁴⁴.

- de Lorca (*al-Lurqī*): en 1212, une maison précédemment achetée à Domingo Abad, clerc de San Vicente, petit-fils d’al-Lurqī «*a Dominico Abbate, clerigo Sancti Vicentii, nepote d’Allorki*» ⁴⁵.

- de Jaén (*al-Ġayyānī*): en 1196, le diacre Domingo b. ‘Abd al-‘Azī al-Ġayyānī, souscrit; en 1231, le prêtre don Domingo Abad (Abāt) b. al-Ġayyānī ⁴⁶.

- d’Osuna (*al-Usūnī*): don Cristobal, fils de don Pedro al-Azraq, et sa femme doña Colomba, fille de Juan Esteban al-Usūnī en 1222 ⁴⁷.

- au *Faḥṣ al-Ballūṭ*, la plaine des chênes, actuelle contrée de Los Pedroches, au Nord de Cordoue, se réfère peut-être la *nisba* al-Faḥṣī: en 1195, une vigne appartenant à «*al-Faḥṣī al-sayḥ*» ⁴⁸. En octobre 1172, Sa‘īd b. Yaḥyā dit al-Faḥṣī achetait un autre vigne, qui fut revendue en août 1202 par ses petits-fils, sans doute en ligne maternelle, don Domingo b. ‘Abd al-Raḥmān b. Ġābir et ses frères don Micael et don Juan ⁴⁹.

- au *Ġarb al-Andalus*, l’actuelle Algarve, se rapporte probablement l’adjectif «al-Ġarbī», porté en 1197 par don Juan Micaelis Ibn al-Ġarbī et en 1238 par don Fernando Yuannes, fils vraisemblablement du même Juan Micael al-Ġarbī ⁵⁰.

D’autres noms sont visiblement en rapport également avec les mêmes régions, tels celui des Beni al-Qallās, qui renvoie à Ibn al-Qallās, le chef des mozarabes grenadins qui avaient appelé à leur secours en 1125 le roi

⁴⁰ MT 108.

⁴¹ MT 154.

⁴² MT 266.

⁴³ MT 747.

⁴⁴ MT 1036, 127, et 1172.

⁴⁵ F. J. Hernández, *Los cartularios de Toledo*, n.º 325, d’après notamment AHN, Códices, 996 B, f.º 63, r.º

⁴⁶ MT 266..

⁴⁷ MT 465.

⁴⁸ MT 261. On observe néanmoins que la *nisba* correspondant normalement à cette contrée dans les sources arabes est *al-Ballūṭī*.

⁴⁹ MT 315.

⁵⁰ MT 279 et 532.

d'Aragon. Comme les deux premiers tolédans qui apparaissent sous ce nom sont Pedro b. 'Umar b. Ġālib b. al-Qallās, dans les années 1170-1180, et Donna, fille de Ġālib b. al-Qallās, déjà veuve et mère de fils majeurs en 1191, il est possible que Ġālib b. al-Qallās ait été le chef grenadin de 1125⁵¹. Le cas serait presque le même avec les Beni Ḥafṣūn évoquant le nom de 'Umar b. Ḥafṣūn, célèbre rebelle de la région de Malaga au début du x^e siècle. On rencontre ainsi à Tolède Micael b. Yaḥyā b. Ḥafṣūn des 1137⁵², Cebrián b. Ġālib b. Ḥafṣūn en 1134 et 1157⁵³, Feliz b. Pedro b. Ḥafṣūn en 1211, 1214 et Feliz b. Pedro b. Ḥafṣūn 1221⁵⁴, Gonzalbo b. Yuannes b. Cebrianes b. Ḥafṣūn en 1212⁵⁵, don Juan Pétrez al-Ṣabaṭayr, fils de Pedro Ḥafṣūn, en 1224⁵⁶, et don Fernando Yuannes, fils de ce don Juan Pétrez b. Ḥafṣūn en 1240⁵⁷.

Des mozarabes du Sud de la Péninsule, précédemment transportés au Maroc par les Almoravides, se trouvèrent libérés après la prise de Marrakech par les Almohades et regagnèrent alors l'Espagne, et particulièrement Tolède, ainsi que le rapporte la chronique d'Alphonse VII. «*Quo tempore, multa milia militum et peditum christianorum cum suo episcopo et cum magna parte clericorum, qui fuerant de domo regis Ali et filii eius Texufini, transierunt mare et venerunt Toletum*»⁵⁸. On retrouve la trace de certains d'entre eux, ou de leurs descendants, à Tolède, dès 1150 avec un Pedro Díaz de Marrakech (*Pedro Didaci de Marrocos*), co-bénéficiaire de la donation par le souverain des deux *villae* de Bel et Ciruelos⁵⁹, et encore en plein xiii^e siècle, portant en arabe le nom d'al-Marrākuṣī, tels en 1216, Domingo b. Ayyūb al-Marrākuṣī et en 1251 doña Dominga al-Marrākuṣīyya, femme qui fut de Domingo Rodrigo al-Marrākuṣī, habitant près de l'Alcázar⁶⁰.

On peut supposer que cette seconde strate de mozarabes tolédans, qui étaient demeurés en milieu musulman jusqu'au milieu du xiii^e siècle, soit près de trois quarts de siècle plus longtemps que ceux d'origine tolédane, étaient plus profondément arabisés que ces derniers, ou tout au moins, que leur arrivée a dû contribuer à revivifier et à prolonger la marque culturelle arabe dans la ville.

Le fait patent est que la langue arabe continua d'être le véhicule de l'expression écrite dans la ville jusqu'à l'extrême fin du xiii^e siècle. Et tout donne à penser que ce n'était pas seulement cette fraction de la population de statut civil ou religieux mozarabe, ou d'origine mozarabe, qui avait recours à cette langue pour ses actes notariés. En effet, juqu'à la fin du xiii^e siècle et au brus-

⁵¹ MT 105, 143, 148, 149, 151 —le nom n'apparaît que dans le texte édité, non dans la traduction—, 221.

⁵² Souscrit MT 727.

⁵³ Souscrit MT 1067 et 54, dans le second cas avec Cebrián b. Ġālib b. Ḥafṣūn.

⁵⁴ MT 1130, 414 et 460.

⁵⁵ Souscrit MT 394.

⁵⁶ Vend une maison, avec sa femme Sittī, femme de don Domingo al-Tāġir, et souscrit comme Juan b. Pedro Ḥafṣūn, MT 477.

⁵⁷ Vend un lot de terres hérité de sa mère doña Sittī, fille de don Domingo al-Tāġir, MT 540.

⁵⁸ *Cronica Adefonsi Imperatoris*, éd. Sánchez Belda, Madrid, 1950, p. 162, n.° 205.

que passage au castillan, sans transition par le latin, les actes qui nous ont été conservés en latin ou en castillan sont relativement rares, et plus particulièrement d'origine ecclésiastique ou royale ⁶¹.

Tout se passe comme si, durant une période embrassant non seulement le XII^e siècle, mais aussi la plus grande partie du XIII^e, c'étaient les Mozarabes qui avaient donné le ton dans la ville, imposant par exemple leur langue de culture comme langue de la pratique civile. Ce qui ne signifie d'ailleurs pas que l'arabe ait été pour eux une langue exclusivement écrite. On a déjà souligné que leur arabe écrit comportait suffisamment d'hispanismes ou de traits arabes dialectaux pour prouver qu'il reposait également sur la pratique d'une langue orale ⁶².

Ceci nous amène aux questions fondamentales pour notre propos, et que nous nous étonnons de n'avoir jamais vu encore posées. Qui écrivait ces actes en arabe qui nous ont été conservés? Comment étaient-ils formés?

Il est malheureusement impossible de répondre directement à la seconde question. Il ne nous est parvenu aucun renseignement concernant l'enseignement de la langue arabe à Tolède après la reconquête de la ville, aucun élément susceptible de nous éclairer sur l'apprentissage auquel devaient bien avoir été soumis les rédacteurs des quelques 1200 documents mozarabes que nous possédons et qui, de toute évidence, ne constituent qu'une faible partie de ceux qui ont été écrits dans la ville durant plus de deux siècles ⁶³. Or, même en admettant la pratique orale d'un arabe dialectal, la rédaction de tels actes supposait un apprentissage, surtout si l'on tient compte des caractéristiques propres de la langue arabe. La seule chose que l'on puisse dire à ce propos est que cet apprentissage ne devait pas faire appel aux sources classiques, religieuses ou littéraires, de la culture arabe, étant donné le nombre d'hispanismes et de dialectalismes rencontrés, auxquels il a déjà été fait allusion. Le plus vraisemblable est que les

⁵⁹ AHN, Calatrava, carp. 417/R-8. On comprendra «Marrocos» comme la ville de Marrakech: «Marrākuš», et non pas comme le nom espagnol actuel du Maroc: «Marruecos».

⁶⁰ MT 431 et 579 A.

⁶¹ Nous ne parvenons pas à saisir sur quelle base ont été effectués les calculs de J. González, *Re-población de Castilla la Nueva*, t. 2, p. 89, qui donnent par exemple une prépondérance des documents latins ou castillans sur les documents mozarabes, à partir du premier quart du XIII^e siècle. Ils concernent probablement une zone beaucoup plus vaste, où se trouve noyée la spécificité tolédane. Peut-être incluent-ils également les résumés en latin d'actes en arabe, insérés dans les cartulaires de la Cathédrale de Tolède. De même la tentative de statistique tentée par cet auteur sur le nombre de mozarabes ou de non-mozarabes qui interviennent dans les actes se trouve-t-elle viciée par le fait, attesté par ailleurs, que le même personnage porte des noms différents en arabe et en latin.

⁶² J.-P. Molénat, «L'arabe à Tolède, du XII^e au XVI^e siècle», *Al-Qanṭara* (1994), suivant sur ce point MT, volume préliminaire, p. 130 et suivantes.

⁶³ Les documents édités par A. González Palencia proviennent exclusivement de trois fonds d'archives: en premier lieu celles de la Cathédrale, documents conservés aujourd'hui en majeure partie à l'Archivo Histórico Nacional (AHN); ensuite celles du couvent de San Clemente; très accessoirement, les Archives Municipales de Tolède. Mais il est clair que de tels documents ont existé dans des archives privées et ne nous sont pas parvenus. Quelques traductions en castillan effectuées entre le XIV^e et le XVI^e siècles, dont nous ne possédons pas les originaux arabes, en apportent la preuve.

notaires mozarabes de Tolède ont dû se former dans l'étude paternelle, avoir recours à des études extérieures.

Car il est, par contre, possible, à travers les listes de témoins énumérés au pied des documents ⁶⁴, de reconstituer de véritables dynasties de notaires de l'arabe, pour reprendre ici l'expression *escribano del arabigo*, telle qu'elle apparaît dans les documents en castillan du début du xiv^e siècle. Son équivalent arabe, *kātib al-'arabī*, où l'on note au passage l'incorrection de l'expression, reflétant la langue parlée ⁶⁵, bien que peu fréquent, se rencontre également à la fin du xiii^e siècle ⁶⁶. Il est probable qu'il fallait attendre le moment où l'usage de la langue romane se répandait dans la pratique écrite urbaine civile et allait supplanter définitivement l'idiome hérité d'al-Andalus, pour que l'on éprouvât le besoin de spécifier la spécialisation d'un notaire dans la langue arabe. Plus tôt dans le siècle il en serait allé de soi.

Nous avons cru pouvoir suggérer ailleurs qu'un certain Ferrand Yuannes de Alfariella, ancêtre des comtes d'Orgaz du xvi^e siècle, attesté en 1220, s'identifiait à un Fernando b. Juan b. 'Abd al-Malik, mentionné depuis 1197 et apparaissant entre cette date et 1207 dans des fonctions de procureur ou de témoin. Comme plusieurs Beni 'Abd al-Malik apparaissent au xii^e siècle, les uns avec la *nisha* «*al-Mursī*», les autres comme «*al-Dānī*», et que l'on rencontre également au xiii^e siècle le notaire (*al-kātib*), Salomon, ou Sulaymān, b. Domingo b. al-Mursī b. 'Abd al-Malik, on se trouverait en présence d'une famille notariale, dont l'une des branches aurait réalisé, au début du xii^e siècle, une percée en direction du milieu social chevaleresque dominant ⁶⁷.

Nous ne retiendrons ici que des familles qui paraissent restées fidèles, ou cantonnées, au milieu notarial.

Les al-Wādiyāšī ⁶⁸

'Abd Allāh al-Wādiyāšī, probablement immigré à Tolède au milieu du xii^e siècle, n'est pas directement attesté par lui-même, mais par son fils Esteban b. 'Abd Allāh al-Wādiyāšī, qui souscrivait un document en 1190. Nous connaissons trois fils de cet Esteban. Pedro b. Esteban al-Wādiyāšī (ou

⁶⁴ Listes données par A. González Palencia dans son édition des documents, mais non dans leurs traductions.

⁶⁵ La norme de l'arabe écrit voudrait *al-'arabiyya* pour la langue arabe.

⁶⁶ En novembre 1294, doña Dominga, veuve de Micael Domínguez, *amīn* qui fut à la *munya* du roi, vend une moitié de maison, indivise avec l'autre moitié appartenant à son gendre (ḥatan-hā) Fernando Domingo *kātib al-'arabī* (MT 717) On a des actes souscrits en arabe par Fernando b. Domingo b. Fernando de 1257 à 1295 (MT 576, 990, 676, 992). En 1299, Tercsa Fernández, fille de Ferrand Domínguez *el escribano*, et femme de Blasco Pérez, vend une maison à son oncle Ruy Domínguez, fils de Domingo Fernández (AHN, Clero, carp. 3116/9).

⁶⁷ J.-P. Molénat. «Des Beni 'Abd al-Malik aux comtes d'Orgaz: le lignage de Gonzalo Ruiz de Toledo», dans *Estudios sobre Alfonso VI y la reconquista de Toledo, Actas del II Congreso Internacional de Estudios Mozárabes* (Tolède 20-26 mai 1985), t. 2, Tolède, 1988, pp. 259-279.

⁶⁸ Nous respectons dans notre transcription la graphie arabe qui apparaît dans l'édition des documents:

b. al-Wādiyāšī) était témoin en 1215 et 1220. Ses frères, Domingo et Juan, ne sont connus que par leurs enfants. Ruy Domínguez, fils de don Domingo Esteban al-Wādiyāšī, était prébendier de la Cathédrale, lorsqu'il vendit, en 1248, un lot de terre situé dans le village de Villaseca de Valdecarábanos, vente souscrite par Pedro b. Juan Esteban b. al Wādiyāšī, c'est à dire par son cousin, et approuvée en 1257 par une femme du nom de Teresa, veuve d'un Pedro Micael b. al-Muqaddis, peut-être la soeur du vendeur. on connaît en tout cas une autre soeur de celui-ci: en 1254, doña Urraca, fille de Domingo Esteban al-Wādiyāšī, et femme de García Yuannes, fils de don Juan Pétrez «le Galicien», vendit une maison en compagnie de son mari. On relève encore sur cet acte la souscription de Pedro b. Juan b. Esteban b. al-Wādiyāšī.

Pedro b. Juan b. Esteban b. al-Wādiyāšī, souscrit de nombreux actes comme témoin, et, en d'autres occasions est explicitement qualifié de *kātib*. On ne lui connaît que deux filles, Leocadia Pétrez, épouse de García Martín b. al-'Ağamī, et Lucia Pétrez, femme de Juan Martín, déjà décédée en 1272, en laissant un fils du nom d'Alfonso Yuannes.

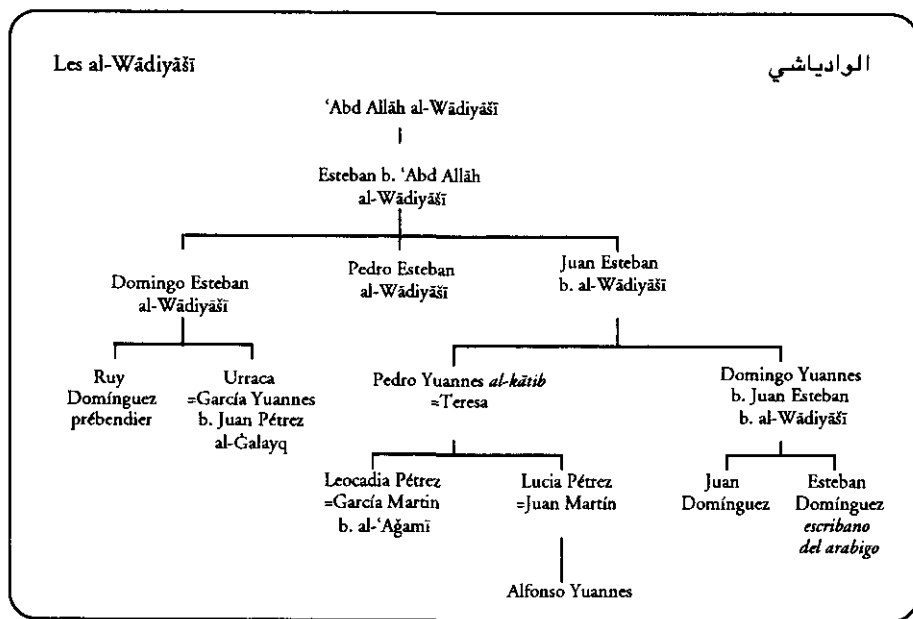
L'autre fils de Juan Esteban, appelé Domingo Yuannes b. Juan Esteban b. al-Wādiyāšī, eut lui-même probablement au moins deux fils. Juan Domínguez b. don Domingo Yuannes b. don Juan Esteban al-Wādiyāšī était en 1285 le beau-frère d'un Sancho Martínez, secrétaire, ou notaire (*kātib*), du roi et prébendier de la Cathédrale, pour le compte duquel il racheta une vigne qu'avait vendue en 1278 le *kātib* don Pedro Yuannes b. don Juan Esteban al-Wādiyāšī, c'est à dire son oncle. Un Esteban Domínguez, fils de Domingo Yuannes, est attesté comme *escribano* à Tolède de 1300 à 1338⁶⁹. En 1326, Ferrand Servand et Esteban Domínguez, notaires de l'arabe à Tolède («*escribanos del arabigo en Toledo*»), étaient chargés par un juge de la traduction en castillan d'un document arabe⁷⁰. Cet Esteban Domínguez pourrait bien être le dernier représentant attesté de la famille dont il poursuivait la tradition notariale près de deux siècles après son arrivée dans la ville. Encore n'est-il pas sûr qu'il y ait alors effectivement rupture de la continuité familiale⁷¹, mais le passage de l'arabe au castillan et le système plus rudimentaire de désignation des individus utilisé en langue romane au XIV^e siècle, interdisent de faire autre chose que d'avancer ici des hypothèses⁷².

⁶⁹ AHN, Clero, carp. 2982/6. ASC, carp. 6/7, 9/10, 7/5, 10/19.

⁷⁰ Archives des ducs d'Albe (Madrid), caja 198/2. Extrait du document dans J.-P. Molénat, «L'arabe à Tolède, du XI^e au XVII^e siècle», *Al-Qanṭara* (1994), pp. 486-487.

⁷¹ Un Per Esteban «*el moço*», fils d'Esteban Domínguez, a reçu une somme d'argent en dépôt (*en fieldat*) en 1334 (ASC carp 11/5). Ensuite, en 1351 et 1362, on a les enfants de Per Esteban «*fiel que fue de Toledo*» (CT V.6.I.2.1.; ASC carp 17/19). Il serait séduisant que ce personnage fût d'ascendance mozarabe, puisque le *fiel*, désigné d'un terme qui constitue un calque de l'arabe *amīn*, n'est autre que l'*almotacén* hérité du *muḥtasib* d'al-Andalus (cf. P. Chalmeta, *El señor del zoco en España*, Madrid, 1973).

⁷² MT 979, 462, 434, 576, 591, 559, 541, 926, 656, 679, 686, 654, 698. AHN, Clero, carp. 2982/6. ASC, carp. 10/19. AD Alba, caj. 198/2.



Les Beni Servando

Le premier attesté d'entre eux est un haut fonctionnaire financier «*al-wāzīr al-mušrif*» don Domingo b. Sulaymān b. Ḡašn b. Servand qui achète une maison en 1173 pour la revendre dès l'année suivante ⁷³. Il semble avoir porté également le prénom (*ism*) arabe de Ḥālīd, et est désigné en latin comme *Dominicus Servandi almoxerif* et en castillan *Domingo Aben Servant* ⁷⁴. Son père, le nommé Sulaymān, n'apparaît pas dans les documents, mais nous avons deux frères éventuels de ce dernier, qui seraient donc les oncles de *al-moxerif* ⁷⁵, prénommés Servando et Fernando.

En 1180, un Fernando b. Ḥassān vendait une part d'une barrage sur le Tage. Le même, sans doute, apparaît en 1192, dans une traduction latine

⁷³ MT 108 et 109. Il souscrit ce dernier document: *wa-anā Ḥālīd b. Sulaymān b. Ḡašn b. Sirband al-madkūr a'lā-hu ashadu 'alā nafsi man waḍa'a isma-hu fī al-tārīḡ al-mu'arraḡ*. Mais il n'y a pas de Ḥālīd b. Sulaymān mentionné plus haut, du moins dans le texte édité.

⁷⁴ AHN, Calatrava, carp. 455/12, année 1174.

⁷⁵ Si du moins on veut bien admettre que les formes Ḡašn, Ḡasn, Ḥasan et Ḥassān doivent être identifiées, car reflétant la confusion de plusieurs phonèmes arabes chez nos notaires.

d'une acte arabe, comme *Ferrandus Fazen*, avec son fils *Armildus filius Ferrandi Fazen*. Un Domingo b. Fernand b. Ḥasan b. Servand souscrivait un document en 1219. On connaît encore, en 1212, le chanoine Lope Fernández *fi de don Ferrand Hacen* ⁷⁶.

Don Servando b. Ḥasan b. Servando et sa femme Leocadia approuvaient en 1197 une vente réalisée par les filles de cette Leocadia et d'un Pedro Cebrián, sans doute son premier mari. Domingo b. Servando b. Ḥassān b. Servando souscrivit des documents entre 1222 et 1253. Il s'agit visiblement du notaire (*kātib*) don Domingo Servando, qui achetait en 1242 des parts du village de Villaseca de Valdecarábanos, aujourd'hui Villasequilla de Yepes ⁷⁷.

Pour revenir à Domingo Aben Servand *almoxerif*, il paraît avoir été déjà décédé en 1198, lorsque son fils don Lorenz b. don Domingo b. Sulaymān b. 'Aṣan b. Servand, acheta pour sa propre mère doña Loba, fille de don Domingo b. 'Abd al-Malik, un lot de terres en divers lieux ⁷⁸. En 1211, don Lorenz, Juan Domínguez, don Pedro, Servand, doña Orabuena et doña Solí, fils et filles de feu Domingo b. Servand, revendirent ce lot de terres qu'avait acquis leur mère doña Loba par l'intermédiaire de son fils, le même don Lorenz, cependant que l'acte était souscrit notamment par Servand b. Ḥālid b. Sulaymān b. Servand, qui paraît le même Servand mentionné parmi les parties ⁷⁹. Ce dernier paraît bien être l'un des vendeurs. Parmi ses frères et soeurs mentionnés dans l'acte de 1211, on ne possède de renseignements que sur la descendance de Pedro. Dès février 1228, on parlait des héritiers de don Pedro Domingo b. Servand ⁸⁰. En 1266, un testateur mentionnait une propriété que lui et son frère avaient achetée d'Alvaro Pétrez, fils de don Pedro Domingo b. Servand ⁸¹.

On connaît par contre une longue carrière à Servand b. Ḥālid. En effet, sous le nom de Servando b. Domingo b. Servando, il était témoin dès 1204, la même année et en 1214, comme Servand b. Ḥālid b. Sulaymān b. Servand. En 1222 et 1254, il souscrivait avec Domingo b. Servand b. Ḥassān b. Servand, et en 1233 avec son propre fils Gonzalbo b. Servand b. Domingo b. Servand. Entre 1242 et 1245, il était juge de la Cour royale, appelé dans une langue seulement «don Servand, alcalde du roi» (*dominus Seruandus alcaldis regis*), alors que dans l'autre il était caractérisé également comme «le fils de l'alguacil-almojarife don Domingo ben Servando» (*al-wazīr al-qāḍī al-aḡall*

⁷⁶ MT 150, 985, 396. AHN, Códices, 996 B, f.º 81 r.º et 987 B, f.º 84 v.º

⁷⁷ MT 470, 544 à 546, 552, 553, 567.

⁷⁸ MT 281.

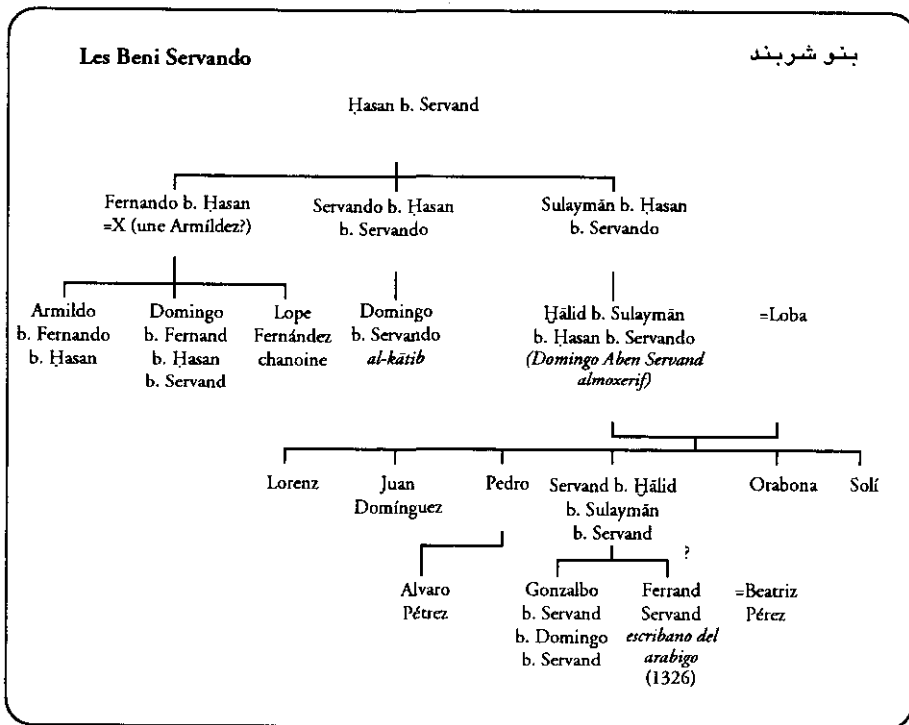
⁷⁹ On relève également parmi les souscriptions celle d'un Arnaldo b. Fernando b. Ḥassān, qui doit être Armildo «*filius Ferrandi Fazen*», MT 392. Il existe un certain flottement sur les noms des parties dans l'analyse castillane du même acte dans AHN, Códices, 987 B, f.º 85 v.º: «... don Lorenz et de Yuan Dominguez et de Yuan Pedro et de don Seruant et de dona Orabuena et de dona Sol, hijos de don Domingo Aben Seruant...» Cf. F. J. Hernández, *Los cartularios de Toledo*, n.º 322.

⁸⁰ MT 489.

⁸¹ MT 1030.

*dūn Širband qādī ḥaḍrat man ayyada-hu Allāh wa-naṣṣara-hu wa-ibn al-wa-zīr al-mušrif dūn Duminquh b. Širband)*⁸².

Après le milieu du XIII^e siècle, on perd peut-être le fil de la continuité de la famille. Mais on en a un représentant probable en la personne de Ferrand Servand, fils de don Servand, ainsi attesté en 1298 et 1303⁸³, et qui s'identifie selon toute vraisemblance au Ferrand Servand, notaire de l'arabe à Tolède (*escriuano del arabigo en Toledo*) en 1326⁸⁴. En 1334 encore, il est question de terres vendues par Ferrand Servand *escriuan* et les héritiers de sa femme Beatriz Pérez⁸⁵. A moins d'attribuer une longévité et une verdeur exceptionnelles aux représentants de cette famille, on hésite à faire de celui-ci le fils du juge royal de 1242-1245, lui même fils d'un homme déjà adulte en 1173. Mais, dès août 1254, on mentionnait une vigne appartenant à Fernando Servand dans la banlieue urbaine⁸⁶. Il n'y a aucune difficulté à admettre que celui-là était le fils de l'alcalde don Servand.



⁸² MT 333 A, 335, 470, 510, 952. AHN, Códices, 987 B, f.º 25 v.º. MT 627 et 1163.

⁸³ A. Benavides, *Memorias de don Fernando IV*, t. 2, p. 152. ASC, carp. 3/8. BNM, ms. 13, 096, f.º 9.

⁸⁴ AD Alba, caj. 198/2. J.-P. Molénat, «L'arabe à Tolède», pp. 486-487.

⁸⁵ Archives du couvent de San Clemente, Tolède, carp. 11/5.

⁸⁶ MT 589.

Peut-être, à vrai dire Ferrand Servand, notaire de l'arabe, fils de don Servand, pourrait-il être rattaché à une autre famille, celle des Beni Ġābir.

Les Beni Ġābir

Un certain 'Alī b. Ġābir, qui n'est pas directement attesté, paraît avoir eu deux fils nommés Faraġ et 'Abd al-Raḥmān. Faraġ b. 'Alī b. Ġābir souscrivit un document en 1187⁸⁷, de même que son frère en 1169 comme 'Abd al-Raḥmān b. Ġābir, mais en 1183 comme 'Abd al-Raḥmān b. 'Alīb. Ġābir⁸⁸. Les trois fils de cet 'Abd al-Raḥmān, don Domingo b. 'Abd al-Raḥmān b. Ġābir et ses frères don Micael et don Juan, vendirent en 1202 une vigne qu'ils possédaient par héritage de leur aïeul, sans doute maternel, Sa'īd b. Yaḥyā dit al-Faḥṣī⁸⁹, et remirent l'acte par lequel celui-ci avait acheté en octobre 1172. Domingo b. Ġābir, qui souscrivit encore un document en 1215⁹⁰, eut un fils nommé don Micael Domingo, mentionné en 1246⁹¹. Un Micael b. Ġābir, qui, chronologiquement, devrait être le fils d'Abd al-Raḥmān, eut lui-même trois fils appelés Servando, Fernando et Juan. Un autre Micael b. Ġābir, également appelé Yūsuf b. 'Abd al-'Azīz b. Ġābir, était attesté en 1186⁹².

Fernando b. Micael b. al-Ġābir, qui souscrivait un document en 1232⁹³, se trouvait décédé en 1280, lorsque sa veuve doña Nazarena vendit une pièce de terre avec sa fille María Fernández⁹⁴.

Juan Miguel *de Algebir* était également décédé en 1298, alors que sa veuve, doña Leocadia, possédait une maison contiguë d'une autre alors vendue par son fils le clerc Ferrand Yuannes⁹⁵. Nous connaissons encore un fils et une fille de ce Juan Miguel, nommés Alfonso et Mayor. Alfonso b. Juan b. Micael b. Ġābir souscrivait des documents entre 1289 et 1293⁹⁶. En 1293, doña Mayor, fille de Juan Micael b. don Micael b. Ġābir, vendit une vigne en présence de son frère, le même Alfonso⁹⁷.

Mais c'est Servando b. Micael b. Ġābir qui paraît avoir été l'aîné des fils de Micael b. 'Abd al-Raḥmān. Il est attesté en 1202 et 1214⁹⁸, c'est à dire aussi tôt que Servand b. Domingo b. Servand. Son fils Fernando Servando

⁸⁷ MT 154.

⁸⁸ MT 90, 165.

⁸⁹ MT 315. Parmi les souscriptions, figure celle de Domingo b. Ġābir.

⁹⁰ MT 835.

⁹¹ MT 777.

⁹² Parmi les souscriptions de MT 183 figure «Yūsuf b. 'Abd al-'Azīz al-Ġābir», avec cette note au pied du document «wa-Yūsuf b. 'Abd al-'Azīz huwa Miqayāl b. al-Ġābir».

⁹³ MT 911.

⁹⁴ MT 1117.

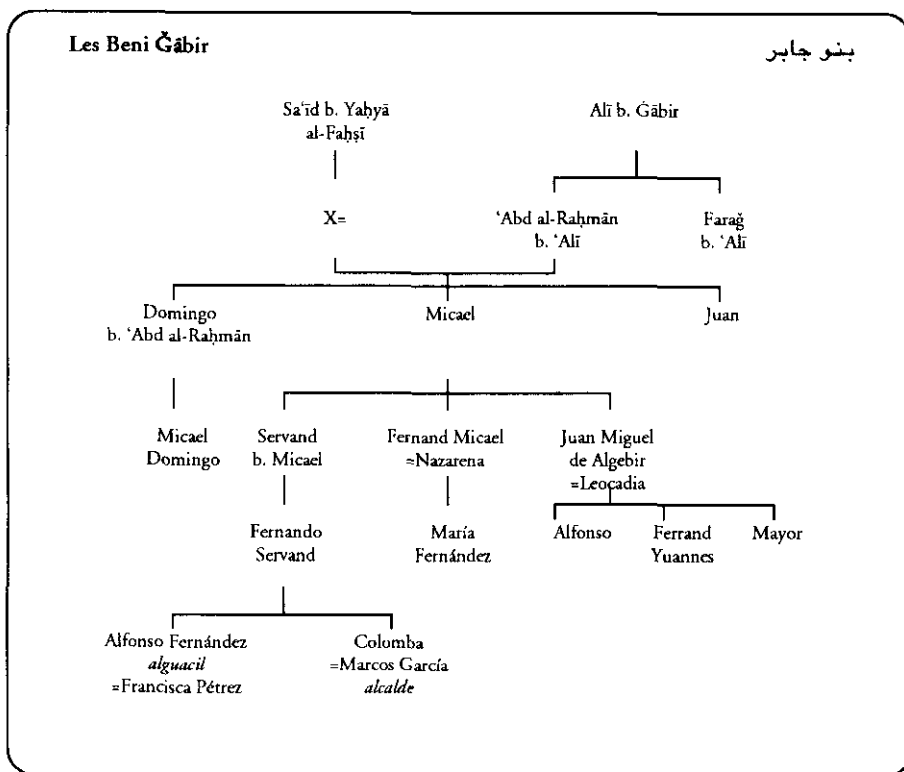
⁹⁵ AHN, Clero, carp. 3015/7.

⁹⁶ MT 702, 873, 874 bis, 882, 891.

⁹⁷ MT 713.

⁹⁸ Souscrit MT 310, 416.

eut deux enfants au moins, Colomba et Alfonso. Doña Colomba, fille de Fernando Servand b. don Servand b. Ġābir, veuve de l'alcalde Marcos García, en juillet 1290, vendit un cellier (*al-buṭīqa* c'est à dire l'espagnol *bodega*), situé dans le faubourg de la ville ⁹⁹. L'alguacil don Alfonso Fernández, fils de don Fernando Servando b. Ġābir, acheta en 1292, avec sa femme Francisca Pétrez, la moitié d'une maison jouxtant une *bodega* appartenant à sa soeur Colomba ¹⁰⁰. On a encore mention en 1320 d'Alfonso Fernández, fils de Ferrand Servand, hypothéquant une *bodega* pour une reconnaissance de dette ¹⁰¹.



Néanmoins le notaire de l'arabe Ferrand Servand nous paraît se rattacher de façon plus plausible aux Beni Servando, ne serait-ce que parce que, chez ceux-ci, la profession notariale est plus nettement attestée.

⁹⁹ MT 704.

¹⁰⁰ MT 717.

¹⁰¹ ASC, carp. 3/8. BNM, ms. 13, 045, f.º 172 v.º

En considérant ces familles où se perpétue pendant plusieurs générations la tradition scripturaire en arabe, on peut considérer comme résolu le premier problème que nous évoquions plus haut. Ces notaires de l'arabe ont dû se former dans le milieu familial, apprendre la lecture et la graphie arabes par la pratique notariale elle-même, au sein de l'étude paternelle, sans avoir recours à des études extérieures. Nous en verrons la confirmation dans le caractère même de l'arabe qu'ils écrivaient, qui, par ses incorrections et ses à peu près, nous semble exclure une formation littéraire.

Quelle relation peut-on établir entre ce milieu des notaires de l'arabe et l'oeuvre de traduction qui a été réalisée à Tolède? Peut-on même en établir une? A priori, il semblerait que la réponse à cette question devrait être presque nécessairement positive. Dans quel milieu, sinon dans celui-là, pouvait-on trouver, après 1085, une connaissance suffisante de l'arabe écrit, ne serait-ce que pour lire les oeuvres à traduire?

Il est vrai qu'existait également dans la ville un autre milieu capable de lire et de traduire de l'arabe, le milieu juif. Celui-ci a même conservé plus longtemps que le milieu chrétien la pratique de l'arabe écrit, puisque l'on a jusqu'à en 1391 de curieux documents dont le texte est en langue et caractères arabes, mais où les noms propres, jusqu'à ceux des chrétiens mentionnés, sont écrits en caractères hébraïques¹⁰². Et l'on trouve en plein xv^e siècle des juéo-convertis en possession de livres arabes¹⁰³. On sait que l'un des traducteurs du xii^e siècle serait déjà un juif converti, que l'on a même proposé d'identifier au philosophe Abraham Ibn Da'ūd¹⁰⁴. On sait aussi que cet Ibn Da'ūd aurait fait équipe pour certaines traductions avec l'archidiacre Domingo Gonzalbo.

Mais cette équipe de traduction n'a pas été la seule. On connaît également celle constituée par Gérard de Crémone et un mozarabe du nom de Gālib, grâce à J. de Morlay qui écrit *Cum vero predicta... suis auctoritatibus affirmaret Girardus Tholetanus qui Galippo mixtarabe interpretante almagesti latinavit, obstupui*¹⁰⁵. De fait, un certain nombre de Gālib apparaissent dans les documents publiés par González Palencia, y compris un prêtre Yahyā b. Gālib¹⁰⁶, ce qui prouve que le nom a bien été porté par des mozarabes, sans

¹⁰² Documents publiés par Millás Vallicrosa dans la collection de González Palencia, *Los mozarabes de Toledo*.

¹⁰³ En 1452, le testament du docteur Fernando Díaz de Toledo, archidiacre de Niebla et d'Alcira et chanoine de Tolède, d'une famille connue de *conversos*, ordonne de répartir ses livres de médecine en arabe entre les médecins de Tolède connaissant cette langue (G. Beaujouan, «La bibliothèque et l'école médicale du monastère de Guadalupe à l'aube de la Renaissance», dans *Médecine humaine et vétérinaire à la fin du Moyen Age*, Paris, 1966, p. 399, note 15).

¹⁰⁴ M. Th. D'Alverny, «Avendauth?» *Homenaje a Millás Vallicrosa*, 1954, t. 1, pp. 19-43. Identification repoussée par C. Sánchez-Albornoz, «Observaciones a unas páginas de Lemay sobre los traductores toledanos», *Cuadernos de Historia de España* (Buenos Aires), t. 41-42 (1965), pp. 313-324.

¹⁰⁵ Phrase citée par M. Alonso Alonso, «Traducciones del arcediano Domingo Gundisalvo», *Al-Andalus*, t. 12 (1947), p. 297-298, note 2. En dépit de quoi, cet auteur parle ailleurs du *moro* Gālib, ce qui pourrait laisser entendre qu'il le considère comme un musulman.

¹⁰⁶ MT 41, année 1150.

qu'aucun d'entre eux puisse être identifié au coéquipier de Gérard de Crémone dans la seconde moitié du XII^e siècle. Les seuls qui conviendraient chronologiquement seraient un Ġālib b. Sulaymān et un Ġālib b. Saʿīd dit al-Qanīlī, mentionnés l'un et l'autre en 1198, le second étant alors déjà décédé¹⁰⁷. Mais l'exemple de ce trop modeste Ġālib, dont le rôle dans l'oeuvre de traduction est connue tout à fait incidemment, donne à réfléchir. Il suggère que d'autres mozarabes, demeurés quant à eux dans l'anonymat, ont dû servir, dirait-on aujourd'hui, de «nègres» aux traducteurs qui nous ont laissé leur nom. Le terme est d'ailleurs trop fort, puisque le signataire pouvait être responsable du *rewriting*, ici de la mise en latin.

Le problème est presque le même, un siècle plus tard, avec les traductions au castillan effectués sur l'ordre d'Alphonse X. On a mis en valeur le rôle joué par les Juifs dans la traduction des oeuvres scientifiques¹⁰⁸. Mais s'ils ont un rôle prépondérant dans ce travail, les Israélites ne sont probablement pas les seuls à y prendre part. Deux noms de traducteurs alfonsins, qui apparemment ne sont ni des Juifs ni des Musulmans, retiennent notre attention. Garcí Pérez, cleric du roi, «très entendu dans le savoir d'astronomie», participa à la traduction du Lapidaire, en 1250. Quant à Fernando de Toledo, il traduisit seul l'*Açafefa*¹⁰⁹.

Ces deux noms nous paraissent pouvoir renvoyer au milieu des notaires mozarabes de Tolède. L'attache tolédane du second d'entre eux semble apparaître clairement à partir du nom dont il est désigné. Garcí Pérez collabora quant à lui avec Yehuda b. Moše ha-Kohen, lui-même tolédan¹¹⁰. Le nom de García Pérez apparaît fréquemment dans les documents tolédans du XII^e siècle, pour désigner des personnages de toute évidence différents. On connaît un notaire royal de ce nom, *Garcí Perez de Toledo, notario del rey en Andalužia* entre 1255 et 1259, décédé entre octobre 1259 et janvier 1260. Il avait été généreusement récompensé de ses services par le souverain dans la répartition des terres consécutive à la conquête de Séville: *Este es el heredamiento que dio el rey a don Garçia Perez de Toledo su escrivano: diol Terçia a que puso nombre el rey Toledanna...*¹¹¹. Il s'identifie probablement à celui que les documents tolédans des mêmes années désignent comme l'«illustre notaire don García Pétrez» (*al-nuṭāriuh al-ağall dūn Garsiyya Bīṭris*), vivant en 1254-1255, déjà décédé en 1265. On connaît encore les noms de son père, Pedro Illán, de la paroisse San Justo de Tolède *min ġamā'at Šant Yušt*¹¹², de sa femme Teresa Yuannes, fille de l'alguacil

¹⁰⁷ MT 281.

¹⁰⁸ D. Romano, «Le opere scientifiche di Alfonso X e l'intervento degli ebrei», dans *Convegno Internazionale, 9-15 aprile 1969, Oriente e occidente nel medioevo: Filosofia e scienze*. Roma, Accademia Nazionale dei Lincei, 1971, pp. 677-709.

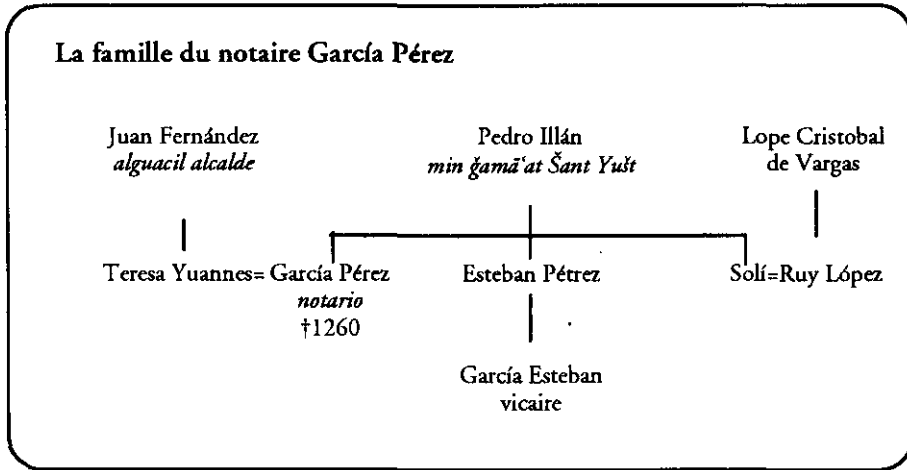
¹⁰⁹ D. Romano, art. cit., p. 698 et 694.

¹¹⁰ P. León Tello, *Judíos de Toledo*, 2 vol., Madrid, 1979, t. 1, p. 71.

¹¹¹ J. González, *Repartimiento de Sevilla*, Madrid, 1951, t. 2, p. 32. Voir également, dans la même oeuvre, nombreuses autres occurrences du même personnage, recensées dans l'index sous «García Pérez, notario del Rey», «García Pérez, escribano» et «García Pérez de Toledo».

¹¹² Pour la traduction de *ġamā'a* par paroisse (civile) dans le contexte tolédan, cf. J.-P. Molénat, «Quartiers et communautés à Tolède (XII^e-XV^e s.)».

alcalde don Juan Fernández, de sa soeur Solí femme de don Ruy López, fils de don Lope Cristóbal de Vargas, de son frère Esteban Pétrez, et d'un fils de celui-ci, García Esteban, vicaire en 1288 ¹¹³.



Pour Fernando de Toledo, nous ne voyons pas de motif, autre qu'un à priori, pour en faire un juif converti ¹¹⁴. Peut-être la médiocre valeur de sa traduction, que l'on estima bientôt nécessaire de refaire *meior et mas complidamientre* ¹¹⁵, constitue-t-elle un indice supplémentaire pour le rattacher au milieu notarial de Tolède, dont nous savons le bas niveau de l'arabe que l'on y écrivait. Comme il fit sa traduction entre 1255 et 1256, on hésite à l'identifier au Ferrand Servand, fils de don Servand, de 1298, *escrivano del arabigo* en 1326. Mais, comme on n'écrivait plus en arabe, du moins chez les chrétiens ¹¹⁶, à Tolède, depuis le début du xiv^e siècle, il est permis d'imaginer que

¹¹³ MT n° 591, 594, 596, 605, 624, 696. J. Torres Fontes, *Documentos de Alfonso X el Sabio*. Academia de la Historia, col. Salazar, I-40, f° 128 v°; AHN, Clero, carp. 2 995/11; J. González, *Repartimiento de Sevilla*, t. 2 p. 32; et p. 175.

¹¹⁴ D. Romano, art. cit., p. 686: «*di cui non si può escludere que non fosse un convertito*».

¹¹⁵ *Ibid.* note 50.

¹¹⁶ Sur les documents juifs en langue arabe, jusqu'en 1391, voir supra. La date de la fin de la pratique écrite de l'arabe chez les mudéjars toledans est moins claire. Sur ce problème, nous nous permettons de renvoyer à nos travaux: «Permanence de l'influence de la civilisation arabo-islamique dans la Péninsule Ibérique "reconquise" (xi^e-xv^e siècle), notamment à travers les minorités "transculturales" (mozarabes et mudéjars). Le cas toledan et les autres», communication présentée au colloque de la Faculté des Lettres de Rabat (novembre 1994), *La Méditerranée Occidentale au Moyen âge: Zone d'échange et d'influences entre l'Occident Musulman et l'Occident Chrétien*, et «Une famille de l'élite mudéjare de la Couronne de Castille: les Xarafi de Tolède et d'Alcalá de Henares», dans *Mélanges Louis Cardaillac*, Zaghouan (Tunisie), 1995, t. 2, pp. 765-772. Nous y révisons, ou nuancions pour le moins, certaines de nos affirmations antérieures, influencées par le consensus régnant sur la perte de la langue écrite par les mudéjars de Castille, dès une date ancienne.

le notaire de l'arabe de 1326 était un homme déjà âgé. Si, d'autre part, son père est bien le Servando de 1204-1245, il aurait pu faire sa traduction encore très jeune.

Quoi qu'il en soit, nous n'avançons ici ce nom que comme un exemple possible. L'identification précise du personnage parmi les Ferdinand de Tolède de la seconde moitié du XIII^e siècle nous paraît présenter un intérêt plus anecdotique que vraiment historique. Le point important serait que le groupe chrétien d'origine mozarabe de Tolède ait pu encore fournir des traducteurs, fussent-ils de médiocre valeur, en cette seconde moitié du XIII^e siècle, grâce au milieu notarial. Mais le moment approchait où, avec l'abandon de la pratique de l'écriture arabe, surviendrait une rupture de la tradition et de la mémoire chez les Tolédans d'origine mozarabe.